

[Extrait]

Compte rendu du Comité de programmation du GAL Dignois LEADER 2014-2020

Comité de Programmation
06 Juillet 2022 – Pôle Moutet, Aiglun

Présents :

Collège privé

Agricole	Titulaire	Mme IZARN Véronique	Excusée
	Suppléant	M. BECKER Yannick	Excusé
	Titulaire	M. SAVORNIN Alexis	Présent
	Suppléant	M. CHAIRAT Raphaël	Excusé
Associatif	Titulaire	Mme DUBAR Cécile	Présente
	Suppléant	M. MICHEL Eric	Excusé
	Titulaire	M. BREMOND Claude	Excusé
	Suppléant	Mme PUTZ Françoise	Présente
Citoyen	Titulaire	M. GOMBERT Jean-François	Présent
	Suppléant	Mme RIVIERE Cécile	Présente
	Titulaire	Mme GALLY France	Présente
	Suppléant	M. PROIX Roger	Excusé
Entreprise	Titulaire	M. PAGES Jean Simon	Présent
	Suppléant	M. OLLIVIER Eric	Excusé
	Titulaire	M. NICOLOSI Philip	Présent

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

	Suppléant	M. PESCE Jean Pierre	Présent
Tourisme	Titulaire	M. MAZZANI Pascal	Excusé
	Suppléant	M. BUZON Claude	Présent
	Titulaire	M. COSTE Roger	Présent
	Suppléant	M. GENTY Christophe	Excusé

Collège public

CMA	Titulaire	Mme DUBREUCQ Stéphanie	Excusée
	Suppléant	Mr GRANGIER Patrick	Excusé
CA	Titulaire	Mr FERAUD Alexandre	Excusé
	Suppléant	Mr BENOIT Pascal	Excusé
CCIT	Titulaire		
	Suppléant	Mme Aurore AILHAUD BLANC	Excusée
Htes Duyes	Titulaire	Mr DECROIX Hugo	Excusé
	Suppléant	Mme BARDIN Chantal	Excusée
Asse	Titulaire	Mme TOUSSAINT Carole	Excusée
	Suppléant	Mme COCHET Brigitte	Présente
Hte Bléone	Titulaire	Mr REINAUDO Gilbert	Excusé
	Suppléant	Mme POSTEL Chrystelle	Excusée
Seynoi	Titulaire	Mme ESCLAPEZ Nathalie	Excusée

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

	Suppléant	Mr JOUVES Marc	Excusé
Dignois	Titulaire	Mr ESTIENNE Claude	Présent
	Suppléant	Mr COMTE Jean-Paul	Excusé
	Titulaire	Mr TEYSSIER Bernard	Présent
	Suppléant	Mr PIERI Bernard	Excusé

Techniciens assistant à la réunion : Penelope GUIDI, Sandrine LAUZET, Gaëlle RIO

14 personnes sont présentes : 12 membres peuvent voter, dont 9 du collège privé et 3 du collège public.

Calcul du quorum en début de réunion afin d'acter le quorum pour toute la séance

Nombre de membres votants : 12/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 63 %

Nombre de membres votants privés : 9/12

Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 75 %

Le double quorum est atteint.

1. Vote en sélection des projets de l'AAP6

L'équipe technique rappelle les étapes du circuit de gestion des dossiers et la définition des conflits d'intérêts.

Prévention des conflits d'intérêts :

Les membres du Comité de programmation présents ce jour, pouvant voter, ont chacun signé une déclaration de conflit d'intérêts.

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Projet « Structuration de la filière céréalière du territoire Dignois par le développement d'un atelier de transformation et de production de farines et de pâtes locales »



Avis de sélection

AAP6.1 - TO1:

« Structuration de la filière céréalière du territoire Dignois par le développement d'un atelier de transformation et de production de farines et de pâtes locales »

Porteur : GAEC de Mélanie **Avis d'opportunité :** 15/09/2021 Favorable sous réserves

Notation : 12/21

Montant présenté : 170 647,98 € **Montant éligible :** 132 443,70 €

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 13 244,38 €	FEADER : 71 519,59 €	Région SUD : 39 918,53 €	CD 04 : 7 761,20 €	Total de l'aide : 119 199,32 €
---	--------------------------------	------------------------------------	------------------------------	--

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :		
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :
Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions :

L'équipe technique rappelle les éléments principaux du projet notamment ceux relatifs à la levée des réserves qui avaient été émises lors du comité pour opportunité. *Monsieur Claude BUZON quitte la salle en raison d'un conflit d'intérêt.*

VOTE :

Nombre de conflits d'intérêt : 1

Membres votants : 11

Résultat du vote : 11 favorables

Le Comité de programmation décide de la sélection du projet à l'unanimité.

Monsieur Claude BUZON revient dans la salle.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Projet « Assises de l'Économie Sociale et Solidaire »



Avis de sélection

AAP6.1 - TO5:

« Assises de l'Économie Sociale et Solidaire »

Porteur : Commune de Digne les Bains **Avis d'opportunité :** 08/09/2021 Favorable

Notation : 11/21

Montant présenté : 31 186,54 € **Montant éligible :** 25 031,63 €

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 2 503,19 €	FEADER : 13 517,07 €	Région SUD : 9 011,38 €	Total de l'aide : 22 528,45 €
--	--------------------------------	-----------------------------------	---

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :		
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :
Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions :

L'équipe technique rappelle les éléments principaux du projet. *Monsieur Bernard TEYSSIER, Monsieur Jean-François GOMBERT et Monsieur Jean-Pierre PESCE quittent la salle en raison d'un conflit d'intérêt.*

VOTE :

Nombre de conflits d'intérêt : 3

Membres votants : 9

Résultat du vote : 9 favorables

Le Comité de programmation décide de la programmation du projet à l'unanimité.

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Projet « Consolidation active de dépôt vente associatif/développement »



Avis de sélection

AAP6.1 – TO 5 :

« Consolidation active de dépôt vente associatif/développement »

Porteur : Association Entr'Pot **Avis d'opportunité :** 15/09/2021 Favorable

Notation : 7/21

Montant présenté : 24 887,10 € **Montant éligible :** 19 327,10€

Taux de régime d'aide : 90%

Dossier rendu inéligible pour faute d'obtention de CPN

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :		
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :
Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions : 1

L'équipe technique rappelle les éléments principaux du projet et explique que ce projet ne pourra pas être financé faute d'obtention de contreparties nationales publiques. En effet, les cofinanceurs n'ont pas souhaité soutenir les investissements prévus car la structure qui porte le projet n'est pas propriétaire de l'immeuble.

VOTE :

Nombre de conflits d'intérêt : 0

Membres votants : 12

Résultat du vote : 12 favorables

Le Comité de programmation acte l'inéligibilité du dossier.

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Projet « Installation des nouveaux locaux de l'ADMR de Seyne dans l'ancien bâtiment du Presbytère de Seyne »



Avis de sélection

AAP 6.1 – TO11 :

« Installation des nouveaux locaux de l'ADMR de Seyne dans l'ancien bâtiment du Presbytère de Seyne »

Porteur : Association ADMR de Seyne **Avis d'opportunité :** 22/09/2021 Favorable

Notation : 11/21

Montant présenté : 39 451,86 € **Montant éligible :** 39 451,86 €

Taux de régime d'aide : 90%

Dossier rendu inéligible pour faute d'obtention de CPN

Nombre de membres ayant droit de vote avant CI :		
Conflit d'intérêts :		Nombre de voix exprimées :
Nombre de voix favorables :	Défavorables :	Abstentions :

L'équipe technique rappelle les éléments principaux du projet et explique que ce projet ne pourra pas être financé faute d'obtention de contreparties nationales publiques. En effet, les cofinanceurs n'ont pas souhaité soutenir les investissements prévus car la structure qui porte le projet n'est pas propriétaire de l'immeuble.

VOTE :

Nombre de conflits d'intérêt : 12

Membres votants : 12

Résultat du vote : 12 favorables

Le Comité de programmation acte l'inéligibilité du dossier.

Programmation de l'animation 2022

L'équipe technique détaille le budget de l'animation 2022 qui regroupe les frais de fonctionnement du GAL Dignoïs (salaires de l'équipe technique, frais animation et de communication...).

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Avis de sélection

Animation 2022

Nombre de voix exprimées :
Favorables :
Défavorables :
Abstention :

Animation/fonctionnement GAL 2022
RPAC190421CR0930004

Postes de dépenses	MONTANTS RETENUS PAR POSTE DE DÉPENSES			
	Montants présentés HT	Montants retenus HT	Montants présentés TVA	Montants retenus TVA
Communication	9 042,00 €	9 038,00 €	1 808,40 €	1 807,60 €
Autres prestations externes	5 565,45 €	5 529,10 €	294,55 €	294,55 €
Coûts indirects	15 000,00 €	13 464,40 €		
Frais de personnel ⁽¹⁾	100 000,00 €	89 762,68 €		
Total	129 607,45 €	117 794,18 €	2 102,95 €	2 102,15 €

Les devis et les justificatifs de frais de personnel transmis au moment de l'instruction diffèrent de l'estimatif au moment du dépôt de la demande d'aide

Assiette éligible	119 896,33 €
--------------------------	---------------------

Source de financement	Montant prévisionnel présenté par le porteur de projet	Montant retenu par le GUSI
REGION	52 684,16 €	47 958,53 €
FEADER	79 026,24 €	71 937,79 €
TOTAL PREVISIONNEL PROJET	131 710,40 €	119 896,33 €

Enveloppe globale GAL Animation/Fonctionnement	462 444,30 €
Enveloppe globale GAL Animation/Fonctionnement avec abondement	546 461,52 €
Enveloppe disponible après engagement FEADER (après programmation 2021)	232 474,68 €
Enveloppe disponible après engagement FEADER (après programmation 2022)	160 536,89 €

Résultats du vote :

12 Favorables

Le comité de programmation est favorable à l'unanimité à la programmation de l'animation 2022.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du GAL clôture la séance.

Le Vice-Président de Provence Alpes Agglomération




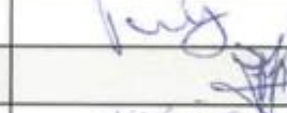


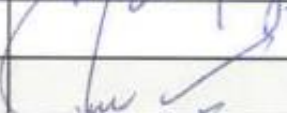
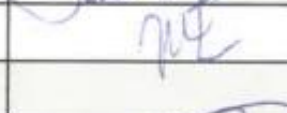



Président du GAL Dignois

Bernard TEYSSIER

Annexe 1 : Feuilles d'émergence

Feuille d'émergence Comité de programmation
6 juillet 2022

Collège privé

Agricole	Titulaire	Mme IZARN Véronique	
	Suppléant	Mr BECKER Yannick	
	Titulaire	Mr SAVORNIN Alexis	
	Suppléant	Mr CHAIRAT Raphaël	
Associatif	Titulaire	Mme DUBAR Cécile	
	Suppléant	M MICHEL Eric	
	Titulaire	Mr BREMOND Claude	
	Suppléant	Mme PUTZ Françoise	
Citoyen	Titulaire	M GOMBERT Jean-François	
	Suppléant	Mme RIVIERE Cécile	
	Titulaire	Mme GALLY France	
	Suppléant	M PROIX Roger	
Entreprise	Titulaire	Mr PAGES Jean Simon	
	Suppléant	Mr OLLIVIER Eric	
	Titulaire	Mr NICOLOSI Philip	
	Suppléant	Mr PESCE Jean Pierre	
Tourisme	Titulaire	Mr MAZZANI Pascal	
	Suppléant	Mr BUZON Claude	
	Titulaire	Mr COSTE Roger	
	Suppléant	Mr GENTY Christophe	

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Collège public

CMA	Titulaire	Mme DUBREUCQ Stéphanie	
	Suppléant	Mr GRANGIER Patrick	
CA	Titulaire	Mr FERAUD Alexandre	
	Suppléant	Mr BENOIT Pascal	
CCIT	Titulaire		
	Suppléant	Mme Aurore AILHAUD BLANC	
Htes Duyes	Titulaire	Mr DECROIX Hugo	
	Suppléant	Mme BARDIN Chantal	
Vallée de l' / Hte Bléone	Titulaire	Mme TOUSSAINT Carole	
	Suppléant	Mme COCHET Brigitte	
Hte Bléone	Titulaire	Mr REINAUDO Gilbert	
	Suppléant	Mme POSTEL Chrystelle	
Seynois	Titulaire	Mme ESCLAPEZ Nathalie	
	Suppléant	Mr JOUVES Marc	
Dignois	Titulaire	Mr ESTIENNE Claude	
	Suppléant	Mr COMTE Jean-Paul	
	Titulaire	Mr TEYSSIER Bernard	
	Suppléant	Mr PIERI Bernard	

Nombre de votants (19)

Nombre de votants minimum

Nombre de votants privés (10)

Nombre de votants privés minimum (moitié des votants)